

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DU CENTRE-VAL DE LOIRE

154 rue des Fossés 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél : 02.38.83.50.62

R.C.L. : competition@fftir-centre.fr

GESTION SPORTIVE
Centre - Val de Loire



La Gestion Sportive en Région Centre-Val de Loire



2025-2026



Version du 13/03/2026



Additif régional au règlement de Gestion Sportive
FFTir - Vie Nationale 2025-2026



Sommaire

Informations générales	3
1. Contact avec les athlètes	3
2. Para-Tir	3
3. Dérogations	3
4. Plans de tir	3
5. Inscriptions	3
6. Engagements & Facturations	3
7. Qualifications	3
8. Résultats & Palmarès	3
Rappel du Règlement de Gestion Sportive FFTir 2025-2026	4
1. Participation	4
A. Conditions	4
B. Droit informatique et droit à l'image	4
2. Code vestimentaire	4
3. Dérogations	5
4. Surclassement	5
5. Principes de qualifications aux Championnats de France	6
6. Informations Régionales	6
Catégories d'âges : Saison 2025/2026	7
Calendrier Régional 2025/2026	8
Compétitions 10 & 18 mètres – 2025/2026	9
1. Carabine, Pistolet, Arbalète Field et Match, Cible Mobile et Para-Tir	9
A. Championnats Départementaux	9
B. Championnats Régionaux	9
C. Championnat de France	10
Tour Régional Championnat de France des Clubs – 2025/2026	11
1. Arbalète Field 18m	11
A. Tours Départementaux	11
B. Tour Régional	11
C. Championnat de France	11
2. Carabine et Pistolet 10m (Adultes et Écoles de Tir)	12
A. Tours Départementaux	12
B. Tour Régional	12
C. Championnat de France	12
Écoles de Tir – 2025/2026	13
A. Championnats départementaux	13
B. Championnats Régionaux	13
C. Championnat de France	14
Match des 2 Ligues – Écoles de Tir – 2025/2026	15



Rimfire – 2025/2026	16
A. Championnats Départementaux.....	16
B. Championnats Régionaux	16
C. Championnat de France	17
Armes Anciennes – 2025/2026.....	18
A. Championnats Départementaux.....	18
B. Championnats Régionaux	18
C. Championnat de France	19
Tir aux Armes Règlementaire & ISR – 2025/2026	20
A. Championnats Départementaux.....	20
B. Championnats Régionaux	20
C. Championnat de France	21
Silhouettes Métalliques – 2025/2026	22
A. Championnats Départementaux.....	22
B. Championnats Régionaux	22
C. Championnat de France	23
Compétitions 25 & 50 mètres – 2025/2026	24
1. Carabine, Pistolet, Cible Mobile et Para-Tir	24
A. Championnats Départementaux.....	24
B. Championnats Régionaux	24
C. Championnat de France	25



Informations générales

➤ R.C.L.

M. Thomas BROSSIER

competition@fftir-centre.fr

1. Contact avec les athlètes

Les Présidents de clubs doivent veiller à ce que leurs compétiteurs soient joignables, en s'assurant que les coordonnées de chacun (adresse, téléphone mobile et email) soient accessibles sur [ITAC](#).

2. Para-Tir

Les athlètes Para-Tir seront intégrés dans tous les niveaux des compétitions de la gestion sportive.

3. Dérogations

Les demandes de dérogation doivent être établies sur le document téléchargeable sur le site internet de la Ligue et renvoyées au format Word. **Les Responsables Compétition Départementaux (R.C.D.) et le Responsable Compétition Ligue (R.C.L.) disposent, chacun à leur niveau de compétence, de la latitude nécessaire pour accepter ou refuser les demandes éventuelles de dérogation et exiger les justificatifs nécessaires.**

Les tireurs effectuant leur échelon départemental hors de leur département ou hors de la Ligue, et souhaitant participer à l'échelon régional dans la Ligue de Tir du Centre-Val de Loire, doivent contacter le R.C.L. de cette dernière pour pouvoir s'inscrire au régional. Le résultat obtenu à l'échelon départemental devra être transmis lors de cet échange **par mail**.

Pour toute demande particulière de qualification directe au régional, le tireur doit contacter directement le R.C.L. de la Ligue du Centre-Val de Loire **par mail**.

4. Plans de tir

La Ligue diffuse tous les plans de tir sur son site internet (fftir-centre.fr) dans la rubrique correspondant à chaque championnat, sous l'onglet « Informations Sportives ».

5. Inscriptions

Les clubs doivent inscrire leurs athlètes via [ISISWEB](#) aux dates indiquées dans la rubrique dédiée à chaque championnat sur le site internet de la Ligue (onglet « Informations Sportives »). Sauf cas exceptionnel précisé sur le site (par exemple : CDFC à transmettre par mail), les inscriptions doivent être effectuées exclusivement sur ISISWEB.

6. Engagements & Facturations

Les équipes de 3 tireurs sont automatiquement inscrites sur ISISWEB. Les clubs présentant des équipes composées de plus de 3 tireurs potentiels doivent communiquer le plus tôt possible (avant le premier tir) la composition de l'équipe au R.C.L. de la Ligue.

Les factures sont automatiquement prélevées une fois le championnat clôturé. Seuls pourront être déduits les engagements des athlètes ayant prévenu préalablement la Ligue de leur absence, ou n'ayant pu participer pour un cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif.

7. Qualifications

Pour être qualifié, un athlète doit avoir réalisé les points minimum d'accès définis (voir annexe).

8. Résultats & Palmarès

Les Responsables Départementaux doivent clôturer leurs championnats via ISISWEB au plus tard à la date limite définie par la Ligue, afin que ceux-ci soient accessibles. Ils doivent également prévenir le Responsable Compétition Ligue de cette clôture et lui transmettre tout élément utile à l'organisation de l'échelon régional.

Un export « Tir » au format CSV des compétitions départementales doit être envoyé au R.C.L. pour permettre l'édition rapide des statistiques des échelons départementaux.



Rappel du Règlement de Gestion Sportive FFTir 2025-2026

1. Participation

A. Conditions

Seuls peuvent participer aux compétitions organisées dans le cadre de la gestion sportive les tireurs en possession de la licence de la saison en cours, enregistrée par le service licence de la FFTir. Le Président de club, certifié dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.

Pour rappel : le certificat médical au dos de la licence est désormais inutile et il ne sera plus nécessaire de présenter un certificat médical lors des championnats. Sur ces championnats, la présentation de la licence pourra toujours être exigée par l'organisateur. Le licencié doit vérifier la validité (1 an) de son certificat médical sur son espace « [EDEN](#) ».

Les tireurs doivent avoir satisfait aux principes de qualification, propres à chaque échelon (voir §A.2.1. du RGS FFTir), et défini pour chaque niveau, et être régulièrement inscrits à la compétition concernée. Leur club doit avoir acquitté les droits d'engagement afférents à celle-ci.

Tout concurrent ayant pris, sur prescription médicale dans le cadre de l'A.U.T. (Autorisation d'Utilisation à des fins Thérapeutiques, valable 1 an), des produits inscrits sur la liste des substances interdites devra en faire la déclaration auprès de la Ligue, avant le début de son tir. Dans ce cas, il peut participer et figurer au palmarès sauf pour les produits béta-bloquants conduisant au Hors-Match (HM). Lorsque cette déclaration est faite seulement au contrôle antidopage, le concurrent n'est pas inscrit au palmarès.

B. Droit informatique et droit à l'image

La participation à toute compétition officielle de la saison sportive implique l'acceptation du traitement informatique des données personnelles nécessaires à l'établissement des résultats et palmarès, notamment la diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ligue, des résultats avec la place, les noms, prénoms et association d'appartenance des tireurs.

Les participants aux diverses manifestations organisées par la Ligue sont susceptibles d'être photographiés ou filmés par des personnels mandatés par la Ligue. Sans contrevenir à l'article 9 du Code Civil, à la réglementation en vigueur, en acceptant sa participation à la compétition ou manifestation pour laquelle il est engagé, le licencié garantit ne pas être lié par une exclusivité quelconque relative à l'utilisation, la reproduction ou la diffusion de son image ou de son nom, autorise librement et à titre gratuit, la Ligue au même titre que toutes personnes physiques ou morales auxquelles elle pourrait se substituer, notamment les départements de la Région Centre-Val de Loire, à le photographier et le filmer dans le cadre de l'événement sportif auquel il participe. Il concède, à titre gratuit, le droit de reproduire, modifier et diffuser les photographies et films ainsi réalisées aux stricts objectifs d'information, de formation, de communication et de promotion du tir sportif et de loisir, à des fins non commerciales, sur tous les supports légaux, pour une durée de 5 ans (à compter du premier jour de la manifestation concernée) tacitement renouvelable.

En cas de désaccord avec ces dispositions, le licencié devra, 10 jours avant le début de toute manifestation (date officielle mentionnée sur le calendrier régional) envoyer au siège social de la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire (154 rue des Fossés – 45400 Fleury-les-Aubrais) son refus par lettre recommandée avec avis de réception. Il pourra alors être identifié sur les lieux de pratique par un dossard de couleur différente à celle des autres participants.

2. Code vestimentaire

À tous les échelons de la gestion sportive : le port de signes religieux n'est pas toléré (La FFTir étant engagée vis-à-vis du ministère des sports par sa délégation de service public et par ses statuts vis-à-vis de ses membres). Le port de vêtement neutres tels que définis dans les règlements sportifs reste permis. Il est de la responsabilité des compétiteurs d'être sur les stands de tir vêtus d'une manière appropriée à un événement Sportif.



Tous les vêtements portés par les concurrents lors des compétitions devront être des tenues sportives appropriés pour les athlètes. Pour toutes les disciplines, les tenues dites « camouflage », « combat » ou « police » sont INTERDITES.

Pour les disciplines ISSF / WSPS : le port de tenues (**pantalons et haut**) en **jean bleu** ou **denim** est **INTERDIT** à tous les niveaux de la gestion sportive. Ces règles vestimentaires s'appliquent également aux « assistants para-tir » ou « loaders » qui sont amenés à rester sur le pas de tir sur toute la durée de la compétition pour aider le tireur à charger l'arme. Ces règles ne s'appliquent pas aux entraîneurs, accompagnateurs ou parents qui sont amenés à être présent sur le pas de tir lors du temps d'installation ou lors des finales.

Pour les disciplines hors ISSF : le port du jean bleu est accepté sous réserve qu'il soit de couleur uniforme, sans trous et sans découpes effilochées.

Durant les compétitions, les athlètes doivent porter des chaussures conformes aux règles. Ils ne sont pas autorisés à porter tout type de sandales, ni à retirer leurs chaussures (avec ou sans chaussettes).

La sanction pour un tireur qui ne portera pas une tenue jugée conforme sera une interdiction de participer au match du championnat Départemental, Régional ou National.

3. Dérogations

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Section Compétition ne saurait être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

Si, pour une raison valable, un tireur ne peut participer à son championnat départemental ou régional, il peut, **exceptionnellement et uniquement par écrit (mail), demander une dérogation** pour :

- être autorisé à tirer dans le championnat équivalent d'un autre département ou d'une autre Ligue,
- **Ou** obtenir la prise en compte du championnat départemental à titre de championnat régional,
- **Ou** obtenir la qualification directe à l'échelon supérieur.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site de la Ligue.

Les dérogations seront accordées :

- **À l'échelon départemental** : par le Responsable Compétition de son département (RCD) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée, et qui transmettra un double de son accord à la Ligue.
- **À l'échelon régional** : par le Responsable Compétition Ligue (RCL) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée.

Attention : les demandes de dérogations sont obligatoires même pour les tireurs appartenant à une Ligue n'organisant pas une discipline.

Il est de la responsabilité du tireur de demander, au RCD ou au RCL d'accueil les modalités d'inscription en joignant l'accord de sa dérogation. Il transmettra, aussitôt, la preuve et le résultat de sa participation au RCD ou au RCL lui ayant accordée la dérogation.

4. Surclassement

Les tireurs ayant opté pour leur catégorie réelle ou de surclassement lors de la première compétition inscrite au calendrier de la Section Compétition, devront, dans une épreuve donnée, conserver cette même catégorie jusqu'à la fin de la saison sportive et ce pour toutes les compétitions fédérales.

Le surclassement est autorisé dans toutes les catégories pour les adultes (D2, D3, S2 et S3). Exemple : S2 en S1 ou encore D3 en S1.

Dans toutes les épreuves de la discipline Écoles de Tir, le **surclassement est INTERDIT** quelle que soit la catégorie d'origine.



Seul le simple surclassement est autorisé pour les catégories MF et MG. Le double surclassement est autorisé pour les catégories CF et CG. Il peut ne pas l'être en fonction des spécificités des différentes disciplines et épreuves.

Le passage d'une catégorie à celle qui lui est immédiatement supérieure est considéré comme un simple surclassement.

Dans le cadre d'un surclassement, volontaire ou obligatoire, le tireur mineur doit être en possession d'une autorisation parentale de surclassement et d'un certificat médical de surclassement délivré par un médecin. Ce certificat de surclassement doit être différent de celui permettant la délivrance de la licence et peut être demandé lors de l'accès aux compétitions.

5. Principes de qualifications aux Championnats de France

DISCIPLINES	PRINCIPES DE QUALIFICATION	ÉCHELONS QUALIFICATIFS
SILHOUETTES METALLIQUES	2 échelons obligatoires Départementaux et Régionaux <i>Qualificatifs en 1 ou 2 fois</i> (Point minimum à réaliser)	Championnats Départementaux ou Interdépartementaux Championnats Régionaux
BENCH-REST TSV	OPEN	-
ARBALETE MATCH 30M	1 échelon obligatoire Régionaux	Championnats Régionaux
ÉCOLES DE TIR PLATEAU PLATEAU PARA-TRAP	1 échelon obligatoire Régionaux	Championnats Régionaux
CARABINE 300M	1 échelon obligatoire Régionaux <i>Qualification des meilleurs tireurs en fonction des quotas définis dans les tableaux spécifiques</i>	Championnats Régionaux
JEUNES PARA-TIR	2 échelons obligatoires Départementaux et Régionaux	Championnats Régionaux
10 METRES 25 & 50 METRES PARA-TIR ARBALETE FIELD 18M ARBALETE FIELD IR900 ÉCOLES DE TIR CIBLE CIBLE MOBILE TIR ARMES REGLEMENTAIRES ARMES ANCIENNES RIMFIRE	2 échelons obligatoires Départementaux et Régionaux <i>Qualification des meilleurs tireurs en fonction des quotas définis et des points minimaux éventuels dans les tableaux spécifiques</i>	Championnats Régionaux

6. Informations Régionales

Le **Responsable Compétition Ligue**, sous couvert du **Conseiller Technique Régional** lorsqu'il y en a un dans la Ligue, représente l'autorité administrative de la Direction Technique Nationale.

Les dates et lieux des Championnats Régionaux, ainsi que les dates limites d'organisation des championnats départementaux sont fixés par la Ligue, d'après les dates limites imposées par la FFTir à la Ligue. **Des modifications peuvent être apportées au calendrier sportif en cours d'année, dans ce cas, le calendrier actualisé sera diffusé dans les organes de communication de la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire.**



Catégories d'âges : Saison 2025/2026

Poussins	PF - PG	Nés après le 31/12/2015
Benjamins	BF - BG	Nés entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015
Minimes	MF - MG	Nés entre le 01/01/2012 et le 31/12/2013
Cadets	CF - CG	Nés entre le 01/01/2009 et le 31/12/2011
Juniors	JF - JG	Nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2008
Dames 1 / Séniors 1	D1 - S1	Nés entre le 01/01/1981 et le 31/12/2005
Dames 2 / Séniors 2	D2 - S2	Nés entre le 01/01/1966 et le 31/12/1980
Dames 3 / Séniors 3	D3 - S3	Nés avant le 01/01/1966
Vétérans Arbalète Field	VA	Nés avant le 01/01/1976



Calendrier Régional 2025/2026



CALENDRIER RÉGIONAL 2025/2026



Épreuve - Réunion	Date	Lieu
Réunion Gestion Sportive - Arbitrage	20 septembre 2025	Fleury-les-Aubrais (45)
Assemblée Générale Ligue	19 octobre 2025	Neuvy-sur-Barangeon (18)
Arbalète Match 10 mètres	29 novembre 2025	Déols (36)
Cible Mobile 10 mètres	29 et 30 novembre 2025	Gien (45)
Pistolet 10 mètres + Standard & Vitesse	05 au 07 décembre 2025	Fleury-les-Aubrais (45)
Arbalète Field 18 mètres + Tour régional CDFC	06 au 07 décembre 2025	Blois (41)
Carabine 10 mètres	13 et 14 décembre 2025	Fleury-les-Aubrais (45)
Championnat académique UNSS	-	-
Championnat académique FFSU	-	-
Championnat de France 10-18 mètres	26 au 31 janvier 2026	Besançon (25)
CDFC Arbalète Field 18 mètres	26 au 31 janvier 2026	Besançon (25)
Tour régional CDFC 10 mètres + EDT 10 mètres	07 et 08 février 2026	Fleury-les-Aubrais (45)
CDFC Pistolet & Carabine 10 mètres	14 et 15 mars 2026	Brioude (43)
Match IDF/CVDL EDT 10m	29 mars 2026	Non connu
Championnat de France FFSU / UNSS	30 mars au 03 avril 2026	CNTS (36)
École de Tir : Pistolet & Carabine	11 et 12 avril 2026	Fleury-les-Aubrais (45)
École de Tir : Pistolet vitesse et 3/7	11 avril 2026	Saint-Jean-de-Braye (45)
École de Tir : Arbalète Field	11 avril 2026	Mareau-aux-Prés (45)
Rimfire	19 avril 2026	Bonneval (28)
Armes Anciennes	25 et 26 avril 2026	Chinon (37)
Tir aux Armes Réglementaires	08 au 10 mai 2026	Chinon (37)
ISR	10 mai 2026	Chinon (37)
Championnat de France TSV - Armes de Poing	11 au 17 mai 2026	Aix-en-Provence (13)
Championnat de France École de Tir	14 au 17 mai 2026	Béziers (34)
Championnat de France Bench-Rest Rimfire	22 au 25 mai 2026	Argentan (61)
Pistolet 25 mètres Standard & Vitesse	29 au 31 mai 2026	Vierzon (18)
Cible Mobile 50 mètres	30 et 31 mai 2026	Gien (45)
Silhouettes Métalliques	30 mai 2026	Chinon (37)
CDFC Fosse Olympique	05 au 07 juin 2026	Saint-Loup-du-Gast (53)
Championnat de France Bench-Rest Gros Calibre	08 au 13 juin 2026	La Fare-les-Oliviers (13)
Pistolet 25 et 50 mètres + Tour régional CDFC 25 mètres	05 au 07 juin 2026	Chanceaux (37)
Carabine 50 mètres : 60BC / 3x20 + Tour régional CDFC 50m	05 au 07 juin 2026	Chabris (36)
Championnat de France Armes Anciennes	10 au 13 juin 2026	Vitrolles (13)
Championnat de France Arbalète Field IR900	12 au 14 juin 2026	Pleumartin / Neuville (86)
Championnat de France Tir aux Armes Réglementaires	19 au 21 juin 2026	CNTS (36)
Championnat de France TSV - Armes d'épaule	22 au 27 juin 2026	Woippy (57)
Fosse Olympique	<i>Date à venir</i>	Lazenay (18)
CDFC Skeet Olympique	03 au 05 juillet 2026	CNTS (36)
InterLigue	03 au 05 juillet 2026	CNTS (36)
Championnat de France Cible Mobile 50 mètres	09 au 12 juillet 2026	Gien (45)
Championnat de France 25/50 mètres	15 au 22 juillet 2026	Volmerange-les-Mines (57)
CDFC Pistolet 25 mètres & Carabine 50 mètres	19 juillet 2026	Volmerange-les-Mines (57)
Championnat de France Arbalète Match 30 mètres	24 et 25 juillet 2026	CNTS (36)
Championnat de France Silhouettes Métalliques	27 juillet au 02 août 2026	Aussac (81)
Championnat de France Carabine 300 mètres + ISR	18 au 20 septembre 2026	CNTS (36)
Championnat de France Fosse Olympique	17 au 20 septembre 2026	Cernay (68)
Championnat de France Skeet Olympique	25 au 27 septembre 2026	CNTS (36)
<i>Skeet Olympique</i>		<i>Hors Ligue</i>
<i>École de Tir : Cible Mobile 10 mètres</i>		<i>Hors Ligue</i>
<i>Carabine 300 mètres : 60 balles couché et 3x20</i>		<i>Hors Ligue</i>
<i>Arbalète Match 30 mètres</i>		<i>Hors Ligue</i>
<i>Arbalète IR 900</i>		<i>Hors Ligue</i>



Compétitions 10 & 18 mètres - 2025/2026

1. Carabine, Pistolet, Arbalète Field et Match, Cible Mobile et Para-Tir

*Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)*

A. Championnats Départementaux

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 16 novembre 2025

(Toutes disciplines)

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 17 novembre 2025 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans chaque rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Cible Mobile 10 mètres : **29 et 30 novembre 2025** à Gien (45)
- Arbalète Match : **29 novembre 2025** à Déols (36)
- Arbalète Field : **6 et 7 décembre 2025** à Blois (41)
- Pistolet, Pistolet Standard et Pistolet Vitesse : **5 au 7 décembre 2025** à Fleury-les-Aubrais (45)
- Carabine : **13 et 14 décembre 2025** à Fleury-les-Aubrais (45)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **samedi 19 octobre 2025**.

c. Points d'accès

Les points d'accès sont indiqués dans le tableau en annexe.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : mardi 18 novembre 2025 à 08h00

Date de fermeture des inscriptions : vendredi 21 novembre 2025 à 20h00

*En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **21/11/2025**.*

e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **dimanche 22 novembre 2025**, sous réserve de modifications éventuelles.



f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.

g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 10 euros par discipline, pour les Cadets et Juniors ;
- 13 euros par discipline, pour les Adultes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

h. Arbitrage

Les impacts seront évalués par des cibles électroniques (SIUS), sauf pour l'épreuve Pistolet Vitesse 10 mètres réalisé sur cibles basculantes, ainsi que les épreuves Arbalète tirées sur cible papier. Les contestations relatives à la valeur des impacts ne seront pas admises, sauf si une réclamation écrite est déposée dans le délai imparti.

i. Equipes

Pour chaque épreuve, les équipes sont composées de **3 athlètes de la même catégorie**. Si un club ne compte que 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, l'équipe est automatiquement inscrite (inscriptions gratuites). Si un club compte plus de 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, il doit transmettre au R.C.L., avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe, la fiche d'inscription d'équipe complétée qui sera disponible sur le site de la Ligue.

j. Match Mixte par équipe

Les fiches d'inscriptions des équipes mixtes seront en lignes sur le site de la Ligue dès le **mardi 18 novembre 2025**, et devront être retourné par mail (competition@fftir-centre.fr) avant le :

- 5 décembre 2025 pour le pistolet
- 12 décembre 2025 pour la carabine

Seul les fiches présentent sur le site de la Ligue sont à utiliser. 2 équipes mixtes par catégorie (Jeunes et Adultes). Chaque équipe doit respecter la mixité. Un tireur étranger maximum par équipe. Les 30 premiers coups de match du championnat régional individuel seront pris en compte pour l'accès au niveau national (§B.2.2.2 et §B.4.3 du RGS FFTir 2025-2026). Il est donc obligatoire d'être qualifié pour le championnat régional individuel pour faire partie d'une équipe.

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Du 26 au 31 janvier 2026 à BESANÇON.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Tour Régional Championnat de France des Clubs - 2025/2026

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

1. Arbalète Field 18m

A. Tours Départementaux

Le Tour Départemental est organisé en même temps que le championnat départemental individuel.

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des tours départementaux est fixée au :

Dimanche 16 novembre 2025

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les palmarès des départementaux devront être transmis à la Ligue au plus tard le **lundi 17 novembre 2025 à 11h00**. L'ensemble des équipes ayant participé au Tour Départemental peuvent accéder au Tour Régional, à condition de disposer du nombre de tireurs nécessaires.

B. Tour Régional

Le Tour Régional est organisé en même temps que le championnat régional individuel.

a. Dates et lieu

Les informations détaillées figurent dans la rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Arbalète Field : **6 et 7 décembre 2025** à Blois (41)

b. Composition des équipes

L'équipe peut être modifiée à chaque échelon qualificatif. Les tireurs de l'équipe doivent être qualifié en individuel lors du championnat régional Arbalète Field 18 mètres.

L'équipe se compose de 5 tireurs dont au minimum 1 jeune (minime ou cadet ou junior, fille ou garçon) ^{et/ou} une dame, d'au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTir. Chaque club ne pourra présenter qu'une équipe.

c. Inscriptions

Les fiches d'inscriptions des équipes seront en lignes sur le site de la Ligue dès le **mardi 18 novembre 2025**, et devront être retourné par mail (competition@fftir-centre.fr) **avant le 5 décembre 2025**. Seul les fiches présentent sur le site de la Ligue sont à utiliser.

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Le 30 janvier 2026 à BESANÇON.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



2. Carabine et Pistolet 10m (Adultes et Écoles de Tir)

A. Tours Départementaux

Le Tour Départemental n'est pas organisé.

B. Tour Régional

Il n'y a pas de règles de qualification vu qu'aucun Tour Départemental n'est réalisé.

a. Dates et lieu

Les informations détaillées figurent dans la rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Pistolet 10 mètres : **samedi 7 février 2026** à Fleury-les-Aubrais (45)
- Carabine 10 mètres : **dimanche 8 février 2026** à Fleury-les-Aubrais (45)

b. Plan de tir

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue dès le **lundi 15 décembre 2025**.

c. Inscriptions

Les inscriptions se feront via les fichiers mis en ligne dès le **lundi 15 décembre 2025** sur le site de la Ligue. Ces fichiers devront être retournés par mail **avant le samedi 24 janvier 2026 à 23h59**.

Des équipes « 2 » non officielles pourront être engagées dans la limite des places disponibles. Celle-ci n'apparaîtront pas au palmarès.

(Adulte) L'ordre de passage des tireurs peut être modifié jusqu'à la veille de la compétition soit le **vendredi 5 février 2026 à 18h**.

d. Compositions des équipes

Adulte - Carabine & Pistolet

Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :

- Au minimum un jeune (minime ou cadet ou junior, fille ou garçon) et/ou une dame,
- Au maximum deux athlètes inscrits sur les listes de Haut Niveau,
- Au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTir.

Écoles de Tir - Carabine & Pistolet

Les équipes sont composées de 3 athlètes dont :

- un Poussin, un Benjamin et un Minime (fille ou garçon),
- Au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTir.

e. Engagements et facturation

L'engagement est de 6 euros par tireur soit :

- Pour les adultes, l'engagement d'une équipe coûte 30 euros (5 × 6 €)
- Pour les jeunes, l'engagement d'une équipe coûte 18 euros (3 × 6 €)

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

f. Déroulement de la compétition

Une note explicative sera disponible sur le site de la Ligue avec de nombreuses explications sur le déroulé de la compétition et de la journée.

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Les 14 et 15 mars 2026 à BRIOUDE.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Écoles de Tir - 2025/2026

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

Attention : Tenue épreuve Arbalète Field : pour tous les échelons ainsi que le championnat de France, le port d'une tenue blanche sera obligatoire comme pour les catégories Jeunes et Adultes.

A. Championnats départementaux

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 29 mars 2026

(Toutes disciplines)

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 30 mars 2026 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans la rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Pistolet 3/7 et Pistolet Vitesse : **11 avril 2026** à Saint Jean-de-Braye (45)
- Arbalète Field : **11 avril 2026** à Mareau-aux-Prés (45)
- Pistolet, Carabine et Carabine 3×20 : **11 et 12 avril 2026** à Fleury-les-Aubrais (45)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **lundi 22 décembre 2025**.

c. Points d'accès

Les points d'accès sont indiqués dans le tableau en annexe.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : lundi 30 mars 2026 à 17h00

Date de fermeture des inscriptions : jeudi 2 avril 2026 à 23h59

*En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **02/04/2026**.*

e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **vendredi 3 avril 2026**, sous réserve de modifications éventuelles.



f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.

g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 euros** par discipline, pour les Poussins, Benjamins et Minimes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

h. Equipes

Pour chaque épreuve, les équipes sont composées de **3 athlètes de la même catégorie** (filles ou garçons). Si un club ne compte que 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, l'équipe est automatiquement inscrite (inscriptions gratuites). Si un club compte plus de 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, il doit transmettre au R.C.L., avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe, la fiche d'inscription d'équipe complétée qui sera disponible sur le site de la Ligue.

i. Arbitrage

Les impacts seront évalués par des cibles électroniques (SIUS^{et/ou} Sport Quantum), sauf pour l'épreuve Pistolet Vitesse 10 mètres réalisé sur cibles basculantes, ainsi que l'épreuve Arbalète tiré sur cible papier. Les contestations relatives à la valeur des impacts ne seront pas admises, sauf si une réclamation écrite est déposée dans le délai imparti.

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Du 14 au 17 mai 2026 à BEZIERS.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Match des 2 Ligues - Écoles de Tir - 2025/2026

Une rencontre entre la Ligue Régionale de Tir d'Ile-de-France et la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire.

a. Dates et lieu

Cette rencontre se déroulera le **dimanche 29 mars 2026** au Stand de tir de Montereau (77).

Parking : 11 Rue du 11 Novembre,
77130 Montereau-Fault-Yonne

b. Critères de sélection

A l'issue du championnat départemental, un classement général sera établi au niveau régional. Le Responsable Entraînements de Ligue contactera, pour proposition dès le **dimanche 22 mars 2026**, les 5 meilleurs jeunes tireurs de chaque catégorie mixte (Poussin(e)s, Benjamin(e)s, Minimes) et de chaque arme (pistolet et carabine) qualifiés.

Vous devrez répondre à un Google Form pour confirmer votre participation ou non et ceci avant le **mardi 24 mars 2026 soir**.

c. Plan de tir

Le plan de tir sera disponible sur le site de la Ligue de Tir d'Ile-de-France dès le **vendredi 27 février 2026**. La liste des athlètes définitive sélectionnés pourra être consultés sur le site internet de la Ligue de Tir du Centre-Val de Loire dès le **mercredi 25 mars 2026**.

d. Déroulement de la compétition

Un classement est établi en attribuant des points en fonction des résultats dans chaque catégorie :

- 5 points pour le 1^{er},
- 4 points pour le 2^{ème},
- 3 points pour le 3^{ème},
- 2 points pour le 4^{ème},
- 1 point pour tous les autres participants.

La Ligue gagnante remporte la Coupe de cette rencontre remise en jeu chaque année.



Rimfire - 2025/2026

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

A. Championnats Départementaux

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 29 mars 2026

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 30 mars 2026 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans la rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Rimfire : **19 avril 2026** à Bonneval (28)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **samedi 21 février 2026**.

c. Quota

Le nombre de tireurs pouvant accéder à l'échelon régional est de **36 tireurs**.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : mardi 31 mars 2026 à 06h00

Date de fermeture des inscriptions : jeudi 2 avril 2026 à 23h59

*En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **02/04/2026**.*

e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **samedi 4 avril 2026**, sous réserve de modifications éventuelles.

f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.



g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 euros** par discipline, pour les Cadets et Juniors ;
- **13 euros** par discipline, pour les Adultes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

h. Equipes

Les équipes sont composées de **3 athlètes**. Si un club ne compte que 3 tireurs, l'équipe est automatiquement inscrite (inscriptions gratuites). Si un club compte plus de 3 tireurs dans cette épreuve, il doit transmettre au R.C.L., avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe, la fiche d'inscription d'équipe complétée qui sera disponible sur le site de la Ligue.

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Du 22 au 25 mai 2026 à ARGENTAN.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Armes Anciennes - 2025/2026

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

A. Championnats Départementaux

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 05 avril 2026

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 06 avril 2026 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans la rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Armes Anciennes : **25 et 26 avril 2026** à Chinon (37)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **samedi 21 février 2026**.

Ceux-ci pourront être ajustés à l'issue des championnats départementaux.

c. Points d'accès

Les points d'accès sont indiqués dans le tableau en annexe.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : mardi 07 avril 2026 à 06h00

Date de fermeture des inscriptions : jeudi 09 avril 2026 à 23h59

*En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **09/04/2026**.*

e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **samedi 11 avril 2026**, sous réserve de modifications éventuelles.

f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.



g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 euros** par discipline, pour les Cadets et Juniors ;
- **13 euros** par discipline, pour les Adultes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

h. Equipes

Pour chaque épreuve, excepté dans la discipline N°11 - Versailles, les équipes sont composées de **3 tireurs**. Si un club ne compte que 3 tireurs dans une même épreuve, l'équipe est automatiquement inscrite (inscriptions gratuites). Si un club compte plus de 3 tireurs dans une même épreuve, il doit transmettre au R.C.L., avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe, la fiche d'inscription d'équipe complétée qui sera disponible sur le site de la Ligue.

La même arme ne peut être utilisée que par un des tireurs composant une équipe dans une épreuve donnée. Elles peuvent être composées indistinctement de tireurs des catégories S1 ou JG dans la même épreuve, c'est-à-dire que les tireurs des classements juniors peuvent être intégrées aux équipes S1. Il n'existe pas de classement par équipe pour les épreuves Juniors.

Les équipes ont des dénominations en fonction des épreuves (voir §B.5.1.2 RGS).

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Du 10 au 13 juin 2026 à VITROLLES.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Tir aux Armes Règlementaire & ISR - 2025/2026

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

A. Championnats Départementaux

L'échelon départemental ISR n'est pas obligatoire.

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 19 avril 2026

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

- **Tir aux Armes Règlementaire :**

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 20 avril 2026 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

- **ISR :**

L'échelon départemental ISR n'étant pas obligatoire, les tireurs pourront accéder directement au Championnat Régional. Les départements ayant organisé un championnat départemental devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 20 avril 2026 à 11h00**.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans chaque rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Tir aux Armes Règlementaire : **08 au 10 mai 2026** à Chinon (37)
- ISR : **10 mai 2026** à Chinon (37)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **samedi 21 février 2026**.

Ceux-ci pourront être ajustés à l'issue des championnats départementaux.

c. Points d'accès

Les points d'accès sont indiqués dans le tableau en annexe.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : **mardi 21 avril 2026 à 06h00**

Date de fermeture des inscriptions : **jeudi 23 avril 2026 à 23h59**

En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **23/04/2026**.



e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **samedi 25 avril 2026**, sous réserve de modifications éventuelles.

f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.

g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 euros** par discipline, pour les Cadets et Juniors ;
- **13 euros** par discipline, pour les Adultes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

h. Equipes

Pour chaque épreuve, les équipes sont composées de **3 athlètes de la même catégorie**. Si un club ne compte que 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, l'équipe est automatiquement inscrite (inscriptions gratuites). Si un club compte plus de 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, il doit transmettre au R.C.L., avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe, la fiche d'inscription d'équipe complétée qui sera disponible sur le site de la Ligue.

i. Informations ISR

Des palettes seront à disposition pour les paletteurs.

Les tireurs et les paletteurs pourront porter sous leurs casques une oreillette. Ainsi, les paletteurs pourront communiquer les impacts aux tireurs en direct. Aucun micro ne sera autorisé pour les tireurs afin de ne pas perturber les autres tireurs.

C. Championnat de France

a. Dates et lieux

- Tir aux Armes Règlementaire :

Du 19 au 21 juin 2026 au CNTS.

- ISR :

Du 18 au 20 septembre 2026 au CNTS.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Silhouettes Métalliques - 2025/2026

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

A. Championnats Départementaux

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 10 mai 2026

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 11 mai 2026 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans la rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Silhouettes Métalliques : **30 mai 2026** à Chinon (37)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **samedi 21 février 2026**.

Ceux-ci pourront être ajustés à l'issue des championnats départementaux.

c. Points d'accès

Les points d'accès sont indiqués dans le tableau en annexe.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : mardi 12 mai 2026 à 06h00

Date de fermeture des inscriptions : jeudi 14 mai 2026 à 23h59

*En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **14/05/2026**.*

e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **samedi 16 mai 2026**, sous réserve de modifications éventuelles.

f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.



g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 euros** par discipline, pour les Cadets et Juniors ;
- **13 euros** par discipline, pour les Adultes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

C. Championnat de France

a. Dates et lieu

Du 2 au 8 août à AUSSAC.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.



Compétitions 25 & 50 mètres - 2025/2026

1. Carabine, Pistolet, Cible Mobile et Para-Tir

Les règles générales, ainsi que les règles spécifiques, sont définies dans le Règlement de Gestion Sportive (RGS) de la FFTir 2025-2026 disponible sur le site internet de cette dernière.
(RGS – Vie Nationale | Fédération française de tir)

A. Championnats Départementaux

a. Dates et lieux

- La date limite d'organisation des championnats départementaux est fixée au :

Dimanche 17 mai 2026

(Toutes disciplines)

- Les lieux de compétition sont déterminés par les Comités Départementaux.

b. Inscriptions

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

c. Accès au Championnat Régional

Les responsables départementaux devront clôturer leur championnat via ISISWEB au plus tard le **lundi 18 mai 2026 à 11h00**. Les tireurs ayant réalisé les points d'accès pourront être qualifiés. La participation à l'échelon départemental est obligatoire pour accéder à l'échelon Régional.

B. Championnats Régionaux

a. Dates et lieux

Les informations détaillées figurent dans chaque rubrique dédiée sur le site de la Ligue.

- Pistolet Vitesse Olympique et Standard : **29 au 31 mai 2026** à Vierzon (18)
- Cible Mobile 50 mètres : **30 et 31 mai 2026** à Gien (45)
- Pistolet 25 et 50 mètres : **5 au 7 juin 2026** à Chanceaux (37)
- Carabine 50 mètres : **5 au 7 juin 2026** à Chabris (36)

b. Plans de tir

Les plans de tir seront disponibles sur le site de la Ligue dès le **samedi 21 février 2026**.

c. Points d'accès

Les points d'accès sont indiqués dans le tableau en annexe.

d. Inscriptions

Les inscriptions en ligne via ISISWEB se dérouleront aux dates suivantes :

Date d'ouverture des inscriptions : **mardi 19 mai 2026 à 06h00**

Date de fermeture des inscriptions : **jeudi 21 mai 2026 à 23h59**

En cas de désistement, le tireur doit en informer son Président de club ou son Responsable de Compétition de club afin qu'il le retire de la liste des participants au championnat au plus tard avant la date de fermeture des inscriptions soit le **21/05/2026**.

e. Convocations

Les convocations seront publiées sur le site de la Ligue à partir du **dimanche 24 mai 2025**, sous réserve de modifications éventuelles.



f. Cas particulier

Les tireurs ayant participé à leur échelon départemental hors Ligue doivent transmettre leurs résultats à leur R.C.D. avant la date limite imposée par la Ligue du Centre-Val de Loire, sans quoi ils ne seront pas qualifiés pour le Championnat Régional de la Ligue de Tir du Centre.

g. Engagements et facturation

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 10 euros par discipline, pour les Cadets et Juniors ;
- 13 euros par discipline, pour les Adultes.

Le règlement est effectué par prélèvement automatique à l'issue de la compétition par la Ligue Régionale de Tir du Centre-Val de Loire. Les clubs pourront consulter leurs facture sur leur espace ISISWEB.

h. Arbitrage

Les impacts seront évalués par des cibles électroniques (Meyton) pour les tirs Carabine 50 mètres. Les contestations relatives à la valeur des impacts ne seront pas admises, sauf si une réclamation écrite est déposée dans le délai imparti.

i. Equipes

Pour chaque épreuve, les équipes sont composées de **3 athlètes de la même catégorie**. Si un club ne compte que 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, l'équipe est automatiquement inscrite (inscriptions gratuites). Si un club compte plus de 3 tireurs dans une même épreuve et catégorie, il doit transmettre au R.C.L., avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe, la fiche d'inscription d'équipe complétée qui sera disponible sur le site de la Ligue.

Excepté pour la Cible Mobile, qui devra communiquer la composition de son équipe avant le premier tir d'un des tireurs de l'équipe via la fiche d'inscription qui sera disponible sur le site de la Ligue. Les équipes peuvent **être mixte en catégorie**.

j. Tour Régional Championnat de France des Clubs 25 & 50 mètres

Les fiches d'inscriptions des équipes du Tour Régional du Championnat de France des Clubs 25 & 50 mètres seront en lignes sur le site de la Ligue dès le **mardi 19 mai 2026**, et devront être retourné par mail (competition@fftir-centre.fr) avant le :

- 4 juin 2026 pour le pistolet
- 4 juin 2026 pour la carabine

Seul les fiches présentent sur le site de la Ligue sont à utiliser. 1 équipe par épreuve autorisée. Chaque équipe doit respecter la mixité. Un tireur étranger maximum par équipe. Les 30 premiers coups de match du championnat régional individuel seront pris en compte. Il est donc obligatoire d'être qualifié pour le championnat régional individuel pour faire partie d'une équipe.

C. Championnat de France

a. Dates et lieux

- Cible Mobile 50 mètres :

Du 9 au 12 juillet 2026 à GIEN.

- Pistolet, Carabine 25/50 mètres :

Du 15 au 22 juillet 2026 à VOLMERANGE-LES-MINES.

b. Autres informations

Consulter le site internet de la FFTir pour tous autres renseignements.

c. Championnat de France des Clubs 25 & 50 mètres

Le 19 juillet 2026 à VOLMERANGE-LES-MINES.